

**BUILDING A
RECOVERY
FOR ALL**



A STRONG VOICE FOR INDUSTRIAL WORKERS IN EUROPE

PLAN STRATÉGIQUE

2021-2023

UNE RELANCE POUR TOUS

Une voix forte pour les travailleurs¹ de l'industrie en Europe

Après avoir traversé une pandémie mondiale sans précédent, nous connaissons actuellement la pire crise économique et sociale depuis les années 1930. En tant que syndicats de l'industrie, notre principal objectif est de lutter pour des mesures économiques et sociales fortes afin de protéger la santé, les emplois, les revenus et les conditions de travail des travailleurs. L'impact de la pandémie accélère les changements structurels déjà engagés dans de nombreux secteurs industriels, que ce soit en raison des mesures climatiques nécessaires ou de la numérisation, alors que dans d'autres secteurs, ces changements sont un facteur perturbateur. Si le contexte actuel entraîne certains dans la tourmente, il pourrait également donner lieu au développement de politiques industrielles innovantes qui, avec la volonté politique nécessaire, pourraient soutenir une relance industrielle plus durable.

Les droits fondamentaux des travailleurs à la syndicalisation, à la négociation collective et l'organisation d'actions collectives sont menacés en Europe et dans le monde entier. Cette situation est inacceptable et nous nous battons ensemble pour défendre ces droits fondamentaux.

Grâce à la mobilisation et à l'expertise des syndicats, les employeurs et les gouvernements ont impliqué les syndicats dans l'élaboration et la mise en œuvre des réponses à l'urgence de la COVID-19, mais ils ont tendance à écarter les syndicats lorsqu'il s'agit de négocier la relance et la résilience au niveau des entreprises et des Etats membres. Les droits des travailleurs à la négociation collective et à la participation ne sont pas respectés. Notre priorité première est de lutter pour regagner et renforcer les droits des travailleurs et les droits démocratiques qui ont été sapés dans certains pays et dans certaines entreprises. Jamais le besoin d'une voix forte et unie des travailleurs en Europe n'a été aussi urgent, industriAll European Trade Union doit relever les défis que posent cette pandémie et les profonds changements structurels actuels pour faire face au changement climatique et à la numérisation.

Nous avons besoin d'une véritable réponse européenne qui soit ambitieuse et ciblée avec l'implication active des partenaires sociaux afin d'avoir un impact macro-économique significatif et de contribuer à éviter de nouveaux dommages sociaux, à restaurer la confiance et à générer d'importants effets multiplicateurs tout en respectant et intégrant les principes des objectifs de développement durable de l'ONU, de l'Accord de Paris et du Pacte vert pour l'Europe. Les plans de relance et de résilience doivent aider à empêcher une reprise asymétrique (sachant que certains pays, régions et/ou secteurs disposent d'une plus grande marge de manœuvre budgétaire que d'autres pour soutenir la reprise) dans le but de promouvoir la cohésion et la solidarité européennes. En outre, les fonds pour la relance doivent œuvrer à une société plus résiliente et plus égale en soutenant les groupes désavantagés, en investissant dans des services publics de qualité et en s'assurant de ne laisser personne pour compte.

Sans une action gouvernementale concertée et coordonnée à travers l'Europe, il est de plus en plus évident que les dommages à long terme de la pandémie vont bouleverser de nombreuses vies pour le pire. Plus précisément, la pandémie va creuser les inégalités existantes (que ce soit entre ou au sein même des pays), car les privilégiés se protègent eux-

¹ Dans l'ensemble du document, le terme travailleurs désigne les travailleuses et les travailleurs.

mêmes contre ses effets pernicious tandis que les personnes et les régions européennes les plus vulnérables luttent pour ne pas subir les fractures économiques qui s'élargissent rapidement. La pandémie a eu un impact disproportionné sur les femmes, les migrants et les travailleurs précaires. Les femmes, déjà pénalisées par l'écart salarial avec les hommes, ont souvent été exclues du marché du travail car dans un contexte de crise, ce sont souvent leurs emplois qui sont considérés comme superflus. Il convient d'améliorer la situation salariale ainsi que l'accès aux soins de santé et à la sécurité pour les groupes vulnérables sur le marché du travail et dans la société. À moins de l'empêcher, le creusement des inégalités encouragé par des décennies de politiques néolibérales sans contrepoids politique constituera un terreau fertile pour le populisme et la xénophobie. Les inégalités économiques aggraveront les dommages fondamentaux causés au tissu social de l'Europe à travers l'augmentation de la pauvreté sous toutes ses formes, le dépeuplement et la désindustrialisation.

La crise de la COVID-19 a notamment affecté de manière disproportionnée les jeunes travailleurs et les apprentis. De nombreux jeunes ont vu soudainement leur contrat d'emploi ou d'apprentissage être suspendu ou interrompu sans aucune autre opportunité de débiter leur carrière professionnelle. Les jeunes travailleurs obtiennent principalement des contrats à durée déterminée, nombre d'entre eux sont des travailleurs intérimaires ou sont enfermés dans des formes de travail atypiques qui n'offrent pas ou peu de protection sociale. Il est urgent d'apporter une réponse adéquate à leur situation pour éviter des dommages irréversibles. Ensemble, nous devons empêcher que la prochaine génération de travailleurs de l'industrie ne soit sacrifiée.

Pour beaucoup, la seule certitude reste l'incertitude que réservent les mois à venir. C'est pourquoi ce plan stratégique d'industriAll Europe présente une réflexion et des actions stratégiques clés pour notre travail collectif, tout en reconnaissant la nécessité pour notre organisation d'être flexible face aux événements imprévus. La pandémie et ses conséquences poussent les ressources syndicales à leurs limites, avec, en plus, des restructurations d'entreprises dues à la crise qui accélèrent les changements structurels plus larges en raison de la numérisation, du changement climatique et d'une mondialisation déréglementée. La relance doit donc être garantie pour tous, et les syndicats européens de l'industrie s'engagent à adopter une approche proactive pour y parvenir.

Toutes les activités menées doivent être motivées par un seul et même objectif central : renforcer la voix collective des travailleurs dans les décisions stratégiques aux niveaux de l'entreprise, sectoriel, national et européen pour faire respecter nos droits et concrétiser nos revendications. Pour ce faire, nous portons la voix de nos organisations affiliées auprès des décideurs politiques et des employeurs, grâce à l'expertise, à l'échange de bonnes pratiques et à la formulation de revendications et d'actions conjointes.

C'est la raison pour laquelle le plan stratégique d'industriAll Europe pour 2021-2023 s'articule autour de 5 priorités.

1. Des syndicats forts sur le lieu de travail pour une voix forte pour les travailleurs

Alors que l'incertitude sur la durée et les effets de la pandémie demeure, les syndicats ont un rôle clé à jouer pour rassurer et protéger les travailleurs tout en faisant face aux nouveaux défis de maintenir les liens avec les membres et de préserver la cohésion entre les travailleurs. Des opportunités peuvent également s'ouvrir aux syndicats dans ce nouveau contexte,

notamment en ce qui concerne l'innovation, l'utilisation des nouvelles technologies pour encourager le dialogue sur le lieu de travail et au niveau transfrontalier, la syndicalisation de nouveaux membres préoccupés par la santé et la sécurité au travail et la sécurité de l'emploi. Il faut donc savoir saisir et tirer profit de ces opportunités.

Bien qu'ils aient été sapés dans de nombreux pays en réponse à la dernière crise financière, le dialogue social, les négociations collectives et la participation des travailleurs ont fait leur preuve dans la lutte contre la pandémie. Des solutions communes ont été trouvées à tous les niveaux pour protéger la santé et la sécurité des travailleurs, leurs revenus et leurs emplois. La valeur des négociations collectives étant de plus en plus reconnue, les organisations syndicales affiliées à industriAll Europe doivent continuer à se mobiliser pour renforcer les systèmes de négociations collectives et veiller à ce que des solutions équitables et collectives soient apportées à tous.

Ces outils sont non seulement essentiels pour faire face à l'urgence de la situation, mais aussi cruciaux pour développer des stratégies de relance équitables. Le respect de la lettre et de l'esprit de la législation européenne en matière d'information, de consultation et de participation des travailleurs n'est pas toujours garanti, tout comme les sanctions ne sont pas suffisamment efficaces et fortes pour décourager le non-respect de ces droits.

Alors que les entreprises multinationales ignorent les frontières nationales et profitent de plus en plus d'un « acquis » social et fiscal européen incohérent ainsi que des lacunes dans le droit communautaire, les sociétés « boîtes aux lettres » se multiplient et les droits des travailleurs sont aisément contournés. Il faut agir pour réaffirmer l'importance des syndicats et des outils de relations sociales, car une reconstruction de nos industries sera impossible sans l'engagement et la contribution de la main-d'œuvre.

Par conséquent, industriAll Europe a pour objectif de :

- a) Tirer parti de l'expérience de la campagne « Together at Work » d'industriAll Europe pour mener une campagne de plus grande envergure visant à renforcer le pouvoir des syndicats et les outils de relations sociales aux niveaux de l'entreprise, sectoriel, national et européen dans la « nouvelle normalité » : « Chaque lieu de travail avec un syndicat. Chaque travailleur dans un syndicat » (« Every workplace with a union. Every worker in the Union ») ;
- b) Aider les affiliés à développer de nouvelles stratégies et de nouveaux outils pour syndiquer et recruter davantage de membres, et à établir des conventions collectives, notamment en ciblant les entreprises des secteurs où la couverture des négociations collectives est faible, en accordant une attention particulière aux lieux de travail dans les nouvelles industries émergentes (en raison de la numérisation et de la transition écologique des industries) ainsi qu'en échangeant des expériences de syndicalisation dans le nouveau monde du travail dans le cadre du programme de syndicalisation d'industriAll Europe ;
- c) Défendre l'autonomie des partenaires sociaux à tous les niveaux et renforcer les systèmes de négociations collectives selon les besoins, en évaluant de manière critique les obstacles formels à la liberté d'association, aux négociations collectives et au droit de grève, et en luttant contre les pratiques antisyndicales ;
- d) Revoir, évaluer et renforcer les pratiques en matière de coopération transfrontalière et de mise en réseau des organisations syndicales affiliées en promouvant le Pacte de solidarité d'industriAll Europe ;

- e) Réorienter les réformes structurelles en s'éloignant de la déréglementation des marchés du travail pour se tourner vers des domaines d'importance sociale tels que les compétences, les systèmes de négociations collectives et les contrats de travail stables ainsi que pour créer un climat positif et prévisible propice à l'investissement pour les entreprises et garantir une gouvernance publique adéquate et des institutions publiques performantes ;
- f) Promouvoir des réponses collectives (formulées dans le cadre de la campagne « Mon syndicat. Mes droits ») aux tentatives d'individualisation des droits sur le lieu de travail, en réclamant un soutien politique accru en faveur des négociations collectives, tant de la part des institutions européennes que des gouvernements nationaux (par ex., par un renforcement des critères sociaux dans les marchés publics). Nous devons faire campagne pour un droit aux négociations sectorielles dans les pays européens où il existe des restrictions et défendre de manière proactive les conventions collectives sectorielles menacées ;
- g) Favoriser les réseaux régionaux de négociations collectives dans les industries de la fabrication ;
- h) Développer et promouvoir des visions industrielles syndicales stratégiques et proactives au niveau sectoriel ainsi qu'auprès des CEE et des représentants syndicaux au niveau de l'entreprise ;
- i) Renforcer la promotion et soutenir la création de CEE et l'implication des travailleurs dans les SE ainsi que dans les entreprises qui fusionnent au niveau transfrontalier ; et encourager la négociation d'accords ambitieux et de qualité conformément aux lignes directrices contraignantes et la boîte à outils d'industriAll Europe sur les négociations dans l'optique de gérer et d'anticiper les changements en cours ;
- j) Développer davantage les outils pour donner aux représentants syndicaux dans les entreprises multinationales et aux membres des CEE/CE-SE des conseils et astuces sur la manière de traiter proactivement les questions d'actualité (par ex., par la mise à jour des lignes directrices contraignantes pour les négociations des CEE/CE-SE, ou la publication de recommandations pratiques sur les restructurations, le Brexit, la numérisation, la décarbonation, l'égalité des chances, etc.) ;
- k) Continuer à réclamer une amélioration juridique conséquente de la directive refondue sur les CEE avec la mise en place de sanctions efficaces, dissuasives et proportionnées ;
- l) Créer, lorsque cela est possible et pertinent, les conditions pour conclure des accords d'entreprise européens qui définissent des solutions équitables pour tous, sur la base de la procédure de mandat interne pour les négociations au niveau de l'entreprise, qui prévoit des règles claires et démocratiques pour les négociations dans les entreprises multinationales ;
- m) Défendre un modèle européen de gouvernance d'entreprise fondé sur une architecture conjointe de droits transnationaux à l'information, à la consultation et à la représentation au sein des conseils d'administration des entreprises, et qui favorise les entreprises agissant dans l'intérêt commun des travailleurs et de la société et s'acquittant de leurs plus larges responsabilités au-delà des intérêts de leurs actionnaires (notamment par l'introduction d'une obligation de devoir de vigilance sur les droits de l'homme, la protection environnementale et la santé et sécurité et par le renforcement de cadres légaux pour la responsabilité sociale des entreprises, avec l'objectif principal de renforcer l'implication des travailleurs et les droits des syndicats).

2. Une voix forte pour les travailleurs pour des emplois de qualité dans des industries européennes fortes et durables

Le développement d'activités industrielles intelligentes, propres et innovantes au sein de l'Europe est essentiel pour promouvoir la croissance économique, créer une valeur ajoutée pour la société et soutenir la croissance de la productivité. De plus, une politique industrielle ambitieuse est indispensable à l'élaboration de stratégies de l'emploi efficaces, car elle contribue à maintenir et à créer des emplois de qualité pour les travailleurs de l'industrie, ainsi qu'à susciter l'intérêt des jeunes travailleurs et à les retenir.

La pandémie a mis en évidence les faiblesses inhérentes aux chaînes de valeur mondiales étendues et l'importance de la production industrielle domestique. Ce faisant, les arguments en faveur d'une relocalisation de la production et d'une garantie de souveraineté industrielle avec des chaînes d'approvisionnement régionales plus courtes ont été renforcés. Par ailleurs, cette crise a provoqué une rupture qui requiert l'intervention de l'Etat pour éviter un effondrement économique, tandis que la nécessité de mieux reconstruire a accéléré les investissements dans les technologies propres et soutient la transition prévue par le Pacte vert pour l'Europe.

La numérisation a le potentiel d'améliorer considérablement les avantages comparatifs de l'industrie manufacturière européenne et de développer des activités dans de nouveaux secteurs industriels, autrement dit de protéger et de créer des emplois industriels, si elle est correctement réglementée et négociée. D'autre part, la mise en œuvre des technologies numériques change radicalement le monde du travail, ce qui aura un impact considérable sur la quantité et la qualité des emplois.

La main invisible du marché s'est révélé être un mythe et la nécessité de stratégies industrielles fortes est devenue un objectif politique commun. En effet, le Pacte vert pour l'Europe est une intervention politique délibérée dans les forces du marché et, par conséquent, les responsables politiques ont la responsabilité directe de garantir une transition juste et une décarbonation sans désindustrialisation. Les travailleurs jouent un rôle crucial dans l'orientation de ces politiques pour garantir la création, la transformation et le maintien d'emplois de qualité dans l'industrie. IndustriAll Europe ne doit pas adopter une position défensive en matière de politique industrielle, mais les syndicats doivent être impliqués et saisir les opportunités qu'offre la crise pour changer le modèle économique et social de production et de consommation.

Par conséquent, IndustriAll Europe a pour objectif de :

- a) Faire campagne pour une stratégie industrielle européenne forte et durable qui soit au cœur des plans et des programmes de relance nationaux et de l'UE, avec des feuilles de route pour les secteurs et les chaînes de valeur et des actions concrètes, et qui permette d'éviter une désindustrialisation massive en Europe et la perte de capacités et d'actifs industriels ;
- b) Plaider pour l'intégration du Pacte vert, notamment le paquet « Fit to 55 », dans une politique industrielle européenne qui développera des chaînes de valeur industrielles bas carbone et qui évitera les changements perturbateurs dans les régions et les secteurs complexes à décarboner ;
- c) Les fonds publics doivent inclure des conditions de justice sociale exécutoires associées à un soutien public aux entreprises privées, par le biais de garanties sur les investissements futurs, le nombre et la qualité des emplois, un système de taxation

- équitable, l'interdiction de rachats d'actions ou de dividendes extraordinaires pour les actionnaires ainsi que par un suivi à travers le dialogue social ;
- d) Veiller à ce que la double transition soit une « transition juste », autrement dit elle doit impliquer une anticipation et évaluation en temps utile des impacts des changements structurels et doit garantir un soutien approprié aux salariés, aux entreprises et aux régions touchés par ces changements. Cela requiert une approche intégrée et un dialogue social fort et cohérent grâce à la participation de toutes les parties prenantes et à tous les niveaux : les entreprises (formation, mobilité interne, anticipation des restructurations afin d'éviter les licenciements secs), les services d'emploi publics (organiser une transition en douceur d'un emploi à un autre), les autres autorités publiques (cartographie et planification sectorielles et des chaînes de valeur avec des plans de reconversion au niveau régional), et les syndicats (concevoir des alternatives aux plans de restructuration, trouver des solutions pour chaque travailleur touché par une restructuration, et renforcer le pouvoir des syndicats dans les nouvelles industries). La pleine participation des travailleurs et de leurs syndicats doit être une condition préalable obligatoire à toutes ces actions. Rien nous concernant ne doit se faire sans nous ;
 - e) Mettre en place des groupes de coordination syndicale ad-hoc pour soutenir les actions syndicales convenues conjointement en cas de restructuration transnationale et de plans de suppression massive d'emplois. Développer des outils pour que les représentants des travailleurs dans les entreprises multinationales soient mieux préparés à anticiper et façonner le changement (par exemple, le guide sur la restructuration et les recommandations pratiques destinés aux membres des CEE/CE-SE) ;
 - f) Surveiller et influencer les ressources et les plans territoriaux et sectoriels dans le cadre de la transition juste de l'UE, ainsi qu'élaborer des feuilles de route à long terme. L'objectif est d'anticiper et de gérer la décarbonation profonde de l'énergie et des industries à forte intensité énergétique ainsi que le passage à l'électrification et aux carburants de substitution dans les chaînes de valeur de fabrication d'équipement de transport, en coopération avec les employeurs et le gouvernement. Veiller à ce que les syndicats au niveau national et sectoriel soient impliqués dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans territoriaux pour une transition juste, conformément au principe de partenariat du fonds de cohésion ; faire campagne pour une augmentation des ressources du Fonds pour une transition juste afin d'atténuer l'impact social de la transition écologique ;
 - g) Explorer le potentiel des technologies numériques pour répondre aux « grands défis sociétaux » (efficacité énergétique et utilisation efficace des ressources, changement climatique, mobilité, santé), et s'engager de manière proactive dans les propositions de l'UE visant à affirmer un rôle industriel de premier plan dans les composants/systèmes électroniques et à investir dans le développement de nouveaux secteurs des TIC tels que le « Big Data », l'informatique en nuage (« Cloud Computing »), l'intelligence artificielle, la fabrication avancée ;
 - h) Elaborer une vision intégrée d'industriAll Europe sur la mobilité durable et inclusive, en tenant compte des transferts modaux, de l'électrification des flottes, des carburants de substitution et des technologies de propulsion ainsi que sur les feuilles de route et les politiques sectorielles de l'UE et nationales pour garantir une transition juste pour les travailleurs des secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale, des équipements de la

construction navale et maritimes ainsi que du secteur des équipements ferroviaires et de leurs chaînes d'approvisionnement ;

- i) Développer une approche propre à industriAll Europe sur le rôle que les mesures relatives au temps de travail peuvent jouer pour garantir et fournir des emplois de qualité, en réponse à la numérisation et à la crise économique ;
- j) Travailler à une réforme de la politique européenne sur la concurrence pour soutenir une stratégie industrielle européenne ambitieuse qui encourage la coopération industrielle tout au long des chaînes de valeur tournées vers l'avenir, en tenant compte des défis que pose la mondialisation (y compris la hausse des pratiques commerciales déloyales) et de la nécessité d'assouplir les règles relatives aux aides d'Etat afin de garantir un soutien total à la double transition verte et numérique ;
- k) Investir dans la dimension régionale de la politique industrielle pour lutter contre les inégalités croissantes en examinant les opportunités de relocaliser la production et de lutter contre les déséquilibres régionaux ;
- l) Promouvoir la planification stratégique d'un financement public adéquat pour la modernisation des infrastructures industrielles européennes, à savoir les réseaux transeuropéens de transport (rail, ports, et aéroports), les réseaux électriques (intelligents), les infrastructures de captage et de stockage/utilisation du carbone (CSC/CCU), l'hydrogène, les communications, les infrastructures industrielles (parcs d'entreprises, recherche et innovation, logistique). Cela implique la participation à des initiatives de l'UE telles que l'alliance européenne pour l'hydrogène et l'alliance pour les batteries ;
- m) Promouvoir une union de l'énergie 2.0 qui favorise une augmentation considérable de l'offre en énergie bas carbone, qui organise des réponses à la demande, qui crée un réseau électrique à l'échelle européenne pour répondre au caractère intermittent des énergies éolienne et solaire, qui développe des technologies de stockage de l'énergie et stimule la recherche et le développement pour maintenir et développer une industrie énergétique à part entière au sein de l'UE, tout en reconnaissant l'importance de la souveraineté énergétique et de toutes les sources d'énergie bas carbone pour le futur mix énergétique, tout en garantissant une énergie abordable pour les utilisateurs industriels et les ménages ;
- n) Elaborer des feuilles de route pour la décarbonation profonde des industries à forte intensité énergétique (par ex., la sidérurgie, les métaux non ferreux, les produits chimiques, le papier) afin de garantir un avenir durable à tous ces secteurs en Europe grâce à la mise à l'échelle de nouvelles technologies de pointe, à des investissements publics et privés conséquents et à un cadre réglementaire propice pour garantir une transition juste tout en s'assurant que la production de l'UE n'est pas exposée à un dumping commercial inéquitable et agressif et à une concurrence asymétrique ;
- o) Promouvoir une économie circulaire industrialisée qui va au-delà du recyclage des déchets et qui se concentre plutôt sur la réutilisation et la refabrication, notamment à travers une participation active aux initiatives de l'UE sur les matières premières et la circularité ;
- p) Promouvoir la « finance durable » afin de réorienter les flux financiers vers des activités plus durables et une plus grande équité dans les chaînes de valeur mondiales, en s'engageant dans des initiatives taxonomiques et en plaidant pour l'amélioration des rapports non financiers et des mesures de gouvernance d'entreprise durables (par ex., des cadres obligatoires de devoir de vigilance en matière de droits de l'homme) ;

q) Militer pour une réglementation multilatérale du commerce international afin de garantir la mise en œuvre et le respect universel des droits des travailleurs et des normes environnementales et pour des politiques commerciales et d'investissements offrant à nos industries des conditions de concurrence équitables au niveau mondial grâce aux négociations et à l'ensemble d'instruments politiques en matière de commerce et d'investissements, que ce soit concernant les fuites de carbone, le respect des normes de protection de l'environnement et des travailleurs ou à travers la lutte contre les surcapacités et les pratiques déloyales, y compris via une participation active à des groupes consultatifs internes. La transparence est cruciale pour l'acceptation sociale de la politique commerciale, et l'implication des syndicats est une demande fondamentale pour y parvenir. En outre, une coordination forte au sein du mouvement syndical en matière de politiques commerciales entre pays de l'UE et des pays non-membres de l'UE est cruciale.

3. Une voix forte pour les travailleurs pour des lieux de travail inclusifs, sains et sûrs

La pandémie et ses conséquences ont radicalement transformé le monde du travail, tant pour ceux qui se sont habitués au travail à domicile que pour les travailleurs jugés « essentiels » au maintien de la production industrielle et énergétique et à l'apport de solutions pour que le monde continue à fonctionner et à travailler.

La santé et la sécurité au travail sont passées de sujet utopique à sujet reconnu à juste titre comme vital en Europe. Si la pandémie représente une étape charnière pour la diffusion des technologies et la transformation numérique de notre environnement de travail, ce serait une erreur que de supposer que tout le monde sera capable de tirer profit de ces technologies. Un renforcement de la culture en matière de santé et de sécurité (allant des accidents jusqu'aux risques psychosociaux sur le lieu de travail) est nécessaire dans l'ensemble de nos industries.

La pandémie de COVID-19 a malheureusement révélé qu'aujourd'hui plus que jamais des inégalités profondes persistent en matière de santé et d'accidents au travail et plus particulièrement de maladies professionnelles. La fracture numérique, mise en évidence par la crise de la COVID-19, doit faire l'objet de discussions et de mesures concrètes immédiates pour la réduire. La fracture numérique a divisé la population en deux, avec d'un côté ceux qui peuvent utiliser les outils numériques et, de l'autre, ceux qui n'ont pas les moyens, les connaissances ou tout simplement la possibilité de les utiliser en raison de leur activité professionnelle. La fracture numérique a également eu un impact significatif sur les niveaux et types d'expositions aux risques d'accidents et de maladies professionnels.

Dans l'industrie, le rythme de la transition numérique s'est accéléré en raison de l'introduction et l'utilisation de nouvelles technologies nécessaires dans ce nouveau contexte, l'automatisation étant un moyen de maintenir la distanciation sociale. De nombreux travailleurs de l'industrie ont été contraints de s'adapter à un rythme de travail de plus en plus élevé et imprévisible, à cause de l'intensification de la charge de travail due à l'automatisation et aux technologies de pointe. L'introduction de nouvelles technologies et l'augmentation de la productivité ne doivent pas se traduire par un modèle régressif qui exerce davantage de pression sur les travailleurs. Cela pourrait au contraire être l'opportunité de les soulager en repensant, avec leur participation, l'organisation du travail et les politiques du temps de

travail. Afin de pouvoir rester en phase avec la transition numérique rapide, les travailleurs subissent la pression de devoir être flexibles, de posséder les bonnes compétences et de pouvoir gérer la charge de travail.

L'Europe doit éviter les erreurs et les conséquences involontaires des crises précédentes. Selon les recherches et les études menées ces dernières décennies, les femmes ont été impactées de manière disproportionnée, et ce que jusqu'à sept ans plus longtemps que leurs homologues masculins lors des crises précédentes (dans l'emploi, l'éducation et la représentation politique). Dans toute l'Europe, la pandémie de la COVID-19 a frappé les femmes de manière disproportionnée, en tant que salariées d'un métier essentiel, par le chômage ou à cause un surcroît d'obligations liées au télétravail et à l'école à la maison en raison de la fermeture des établissements de garde (écoles, crèches). Une régression est à craindre en ce qui concerne l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes et les opportunités de carrière des femmes. Les programmes de relance de l'UE doivent empêcher que la crise ne perdure. Notre devoir, en tant que syndicat de l'industrie, est de façonner la numérisation pour le bien-être de tous les membres de la société et de tous les travailleurs de l'industrie. La double transition vers une économie numérique et décarbonée est bien documentée, mais cette crise est aussi l'occasion de souligner la nécessité d'une transition sociétale vers un marché du travail plus inclusif et plus diversifié.

Il est essentiel d'accroître la diversité de notre main-d'œuvre industrielle pour garantir l'avenir d'une production durable en Europe, en assurant des lieux de travail sains à long terme. Pour en tirer avantage et façonner une relance adaptée à tous, il faut de nouvelles idées et de l'inspiration, une nouvelle culture de leadership, une collaboration créative et une réflexion plus approfondie sur la manière dont ces changements impactent les différents groupes sociétaux.

Par conséquent, industriAll Europe a pour objectif de :

- a) Lutter pour des emplois décents pour tous et combattre le travail précaire conformément à la deuxième revendication commune d'industriAll Europe, en veillant à ce que les contrats de travail direct à temps plein et à durée indéterminée restent la norme ;
- b) Œuvrer pour que les politiques européennes soutiennent une numérisation de l'industrie qui favorise une répartition large et équitable de ses bénéfices, qui lutte contre la fracture numérique (notamment pour les PME) et qui optimise les opportunités générées pour le bien commun ;
- c) Œuvrer pour un renforcement du cadre juridique qui garantit de meilleurs environnements de travail ;
- d) Favoriser un cadre complet sur le télétravail qui inclut le droit à la déconnexion ;
- e) Promouvoir des politiques de temps de travail qui garantissent, créent et redistribuent les emplois, qui améliorent la santé et sécurité au travail et qui permettent une flexibilité tout au long de la vie professionnelle, notamment pour les travailleurs seniors ; et continuer de faciliter une discussion ouverte dans nos structures sur la question de l'équilibre vie privée-travail et de la réduction du temps de travail ;
- f) Œuvrer contre la violence et le harcèlement dans le monde du travail conformément à la convention de 2019 de l'OIT sur la violence et le harcèlement (No. 190) et la recommandation (No. 206) qui l'accompagne ;

- g) Veiller à ce que les plans de relance nationaux et le semestre européen prévoient des programmes permettant d'identifier les besoins et les lacunes en matière de compétences, particulièrement en lien avec l'industrie verte et intelligente de l'avenir proche. Les plans doivent également inclure des programmes d'apprentissage et de formation avec des possibilités de rétention de l'emploi pour préparer la prochaine génération de travailleurs de l'industrie. Les syndicats doivent être pleinement impliqués dans ce processus et doivent soutenir proactivement les jeunes au début de leur carrière, particulièrement en tant que partie intégrante d'une stratégie de renouvellement syndical ;
- h) Évaluer de façon permanente l'impact sur la quantité et la qualité des emplois dans nos industries, en promouvant une plus grande diversité sur le marché du travail et en réduisant la fracture numérique grâce aux compétences numériques et à des formations pour tous les travailleurs ;
- i) Évaluer, réétudier et éventuellement réviser les revendications communes d'industriAll Europe pour un droit individuel à la formation et contre le travail précaire.
- j) Développer un programme de formation et de mentorat concernant la diversité syndicale sur les lieux de travail industriels, en coopération avec la CES et d'autres FSE ;
- k) Elaborer une stratégie globale en matière de santé et de sécurité au travail afin de renforcer le rôle des syndicats et/ou des représentants des travailleurs pour la sécurité. Une attention particulière doit être accordée aux effets à long terme de cette crise sur la santé, notamment sur les aspects organisationnels, sociaux et psychologiques de la crise dans l'environnement de travail, ainsi qu'aux nouveaux risques dans les technologies et secteurs émergents tout en encourageant la reconnaissance de la COVID-19 comme maladie professionnelle (avec la compensation légitime qui en découle pour ceux contaminés au travail) ;
- l) Promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation pour tous les travailleurs sur la base d'un apprentissage de qualité tout au long de la vie, sans discrimination et dans chaque pays de l'UE, afin d'accroître les opportunités d'emploi, en particulier pour les jeunes. Assurer un transfert approprié du savoir-faire ;
- m) Veiller à ce que le plan d'action sur le socle européen des droits sociaux inclue des instruments ambitieux pour organiser la transition d'un emploi à l'autre ;
- n) Réclamer diverses possibilités de départ à la retraite dans de bonnes conditions de santé (par ex., retraite anticipée, retraite partielle), prévenir la pauvreté chez les personnes âgées et protéger les ayants-droits survivants, tout en s'opposant à l'augmentation automatique de l'âge de la retraite selon l'espérance de vie, sauf si convenue par les partenaires sociaux, et en favorisant une approche intergénérationnelle ;
- o) Promouvoir l'adaptation de l'environnement et des conditions de travail aux différents groupes d'âge afin de préserver la santé des travailleurs et d'assurer leur maintien dans l'emploi.

4. Une voix forte pour les travailleurs pour un salaire équitable et un pouvoir d'achat stable

Outre les défis de santé publique que pose la pandémie, la situation économique a exacerbé les inégalités économiques. Force est de constater que la part des richesses créées destinée aux travailleurs continue de diminuer et que les inégalités ne cessent de croître tant au sein des pays qu'entre les pays. Ces inégalités persistent entre les hommes et les femmes, entre

les travailleurs de l'Europe de l'Est et de l'Ouest et entre ceux de l'Europe du Nord et du Sud. Une reprise stimulée par des investissements est la seule solution pour sortir de cette crise, et l'expérience récente nous montre les dommages à long terme provoqués par les programmes d'austérité. Les travailleurs ne doivent pas devenir les victimes de l'épidémie et doivent être protégés contre les pertes de revenus. Il est vital que les travailleurs impactés par le confinement disposent de revenus suffisants pour pouvoir joindre les deux bouts. En outre, un maintien du pouvoir d'achat est important pour assurer une relance rapide. Il serait inacceptable qu'à la récession se superpose une hausse des prix qui risquerait de provoquer une paupérisation encore plus généralisée. Les systèmes de négociations collectives jouent un rôle capital pour assurer la cohésion sociale et l'égalité, tout comme les relations sociales stables et solides sont essentielles à la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux.

Par conséquent, industriAll Europe a pour objectif de :

- a) Promouvoir une relance induite par les salaires pour stimuler l'économie, en veillant à ce que les salaires réels reflètent les gains de productivité, et que les gains de productivité générés pendant la pandémie grâce au travail à domicile et à la numérisation accélérée soient équitablement répartis dans l'amélioration des conditions de travail et salariales (par ex. formation, dispositions en termes de temps de travail...) afin que les coûts du télétravail ne soient pas uniquement assumés par les travailleurs ;
- b) Lutter et négocier pour un salaire égal à travail égal et un travail de même valeur dans toute l'Europe, y compris pour des obligations claires pour les employeurs et un cadre juridique européen solide sur la transparence salariale et l'égalité salariale et de traitement partout en Europe ;
- c) Veiller à ce que les partenaires sociaux soient étroitement impliqués dans la fixation du salaire minimum, lorsque cela est applicable et pertinent ;
- d) Œuvrer pour une convergence salariale à la hausse entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest ;
- e) Lutter contre l'exploitation des travailleurs migrants sur le marché du travail en veillant à ce qu'ils puissent adhérer à un syndicat et profiter d'un accès équitable au marché du travail, de droits de formation et d'une protection sociale ;
- f) Poursuivre un plan d'action ambitieux pour encourager les Etats membres à tenir leurs promesses concernant la proclamation du socle européen des droits sociaux ;
- g) Renforcer le débat et la coordination en interne sur les négociations collectives et améliorer l'échange d'informations sur les négociations collectives entre les syndicats de l'industrie en utilisant Eucob@n, le réseau d'industriAll Europe.

5. Une voix forte pour les travailleurs requiert une Europe sociale et démocratique fondée sur la solidarité entre les peuples en temps de crise et de relance

En juillet 2020, le Conseil européen a présenté un plan de relance reconnaissant l'investissement, et non l'austérité, comme étant le seul moyen de reconstruire nos économies et de relever les défis du changement climatique et de la numérisation. Il s'agit là d'une victoire importante en faveur d'une Europe plus sociale depuis une dizaine d'années. Toutefois, dans la sortie de cette crise sans précédent, nous ne pouvons ignorer que la détérioration du niveau de vie des citoyens et la hausse du taux de chômage peuvent nourrir les solutions nationalistes et favoriser la montée de l'extrême droite. La relance européenne

doit au contraire susciter la solidarité entre les pays et les peuples ainsi que favoriser des relations commerciales fondées sur des règles universelles qui protègent les citoyens et la planète. En outre, cette solidarité doit s'étendre à nos frontières continentales et au-delà avec une nouvelle approche commune humanitaire concernant l'asile et la migration, qui repose sur les droits de l'homme, le respect du droit international et l'accès aux services publics de base. Pour ce faire, une action concertée et une coordination entre les syndicats et les gouvernements est nécessaire.

IndustriAll Europe condamne et dénonce d'une même voix les inégalités structurelles, la discrimination et les obstacles persistants auxquels sont confrontés les femmes, les travailleurs issus de minorités ethniques, les travailleurs en situation de handicap et les travailleurs LGBTIQ+. Ces inégalités se traduisent par une exposition inégale à la COVID-19 ainsi qu'un impact et un nombre de décès disproportionnés causés par ce virus. Nous devons concentrer nos efforts sur la mise en œuvre correcte de nos demandes de longue date pour la promotion et le renforcement de la démocratie au travail et de l'égalité dans la société. En tant que syndicats, nous devons aussi prendre nos responsabilités et agir en affichant une solidarité internationale, surtout dans les cas de restructurations d'entreprises multinationales. Nous ne pouvons pas laisser les employeurs nous diviser dans des luttes pour l'emploi et dans les cas de délocalisations et de nivellement par le bas. Nous devons faire front ensemble et utiliser tous les canaux et instruments possibles pour nous coordonner, nous tenir mutuellement informés et agir de manière unie. Nombre d'entreprises tirent profit de la situation et se servent de la COVID-19 comme prétexte pour mener à bien de grands plans de restructurations et pour monter les travailleurs les uns contre les autres dans et entre les pays. Nous devons agir contre ces méthodes et développer une solidarité transnationale entre nos membres des différents pays. En outre, dans certains pays, les employeurs ont commencé à annoncer des suppressions d'emplois plutôt que de recourir aux régimes nationaux de protection de l'emploi durement obtenus, qui ont été prolongés. IndustriAll Europe appelle les employeurs à agir dans l'intérêt de tous sur le long terme et à ne pas amplifier l'insécurité et les incertitudes. L'inclusion et la solidarité doivent être les objectifs premiers de la relance de l'UE.

Par conséquent, industriAll Europe a pour objectif de :

- a) Suivre de près et s'engager dans le semestre européen pour s'assurer que l'austérité ne revienne pas par des moyens détournés, en rassemblant et en présentant les expériences vécues par nos secteurs et les priorités d'investissement. Le semestre européen doit devenir un outil efficace et performant de coordination des politiques macro-économiques pour soutenir des emplois de qualité et la croissance économique en y incluant les objectifs du Pacte vert et du socle européen des droits sociaux. Le Semestre européen ne doit pas non plus saper les systèmes de conventions collectives, de retraite et de protection sociale ;
- b) Garantir des mesures de protection de l'emploi jusqu'à ce que la reprise puisse être assurée ;
- c) Adopter une position ferme face aux attaques contre les négociations collectives, contre les droits à l'information, à la consultation et à la participation et contre le dialogue social à tous les niveaux, en créant des réseaux de solidarité avec les affiliés pour défendre les systèmes de relations sociales ;

- d) Faire campagne pour « Plus de démocratie au travail » avec la CES, les Fédérations syndicales européennes et les syndicats nationaux, pour réclamer des initiatives européennes contraignantes afin de garantir l'application et le renforcement des droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation aux niveaux national et européen. Il faut également combler les lacunes de la législation européenne que les entreprises multinationales exploitent pour contourner les droits des travailleurs ;
- e) Défendre le renforcement de la démocratie en entreprise en faisant campagne pour que les représentants des travailleurs soient davantage représentés dans les conseils d'administration et de surveillance des entreprises et qu'ils y aient les mêmes droits que les autres membres du conseil
- f) Rechercher d'urgence des solutions et des politiques de renforcement pour améliorer la coordination syndicale dans les entreprises multinationales et le soutien aux membres des CEE/CE-SE ; renforcer les liens entre les coordinateurs dans les CEE/CE-SE, les syndicats nationaux et le travail d'industriAll Europe ; et travailler main dans la main depuis les syndicats du pays du siège jusqu'aux syndicats en bout de la chaîne d'approvisionnement ;
- g) Développer de nouvelles stratégies communes en matière de négociations collectives afin de promouvoir la diversité et l'égalité, et pour lutter contre l'homophobie, le racisme, et la xénophobie sur le lieu de travail ;
- h) Réagir au mouvement « Black Lives Matter » et à la montée de la xénophobie, en particulier en s'engageant dans le développement de formations pour les syndicats sur les préjugés inconscients et en luttant contre le racisme au travail et dans l'ensemble de la société, en collaboration avec l'ETUI et les prestataires de formation syndicale ;
- i) Utiliser le dialogue social sectoriel européen comme un forum important pour démontrer nos objectifs communs dans tous nos secteurs à l'égard des employeurs ;
- j) Travailler en solidarité avec les travailleurs à l'échelle mondiale par le biais d'initiatives sur les chaînes de valeur mondiales et le renforcement des droits et de l'implication des travailleurs dans les chaînes d'approvisionnement, notamment en faisant campagne en faveur d'un devoir de vigilance obligatoire en matière de droits de l'homme, de protection environnementale et de santé et sécurité, en collaboration avec IndustriALL Global Union.

Pour mettre en œuvre ces priorités, industriAll Europe nouera des alliances et mènera des actions conjointes au sein et au-delà du mouvement syndical, en travaillant avec les employeurs, les ONG et mouvements sociaux, les décideurs politiques et les représentants politiques au niveau national et européen, avec qui nous partageons des objectifs. Les années à venir poseront des défis majeurs aux travailleurs de l'industrie, mais offriront également des opportunités. Nous devons créer et saisir ces opportunités pour mieux faire entendre la voix des travailleurs de l'industrie dans le cadre de la relance.

6. Mise en œuvre et évaluation

La mise en œuvre des actions et des activités relatives à ce plan stratégique relève de la responsabilité d'industriAll Europe et de ses organisations affiliées. Afin d'accroître l'influence politique du travail d'industriAll Europe, toutes les résolutions politiques devraient inclure un plan de mise en œuvre à deux niveaux : les efforts des syndicats au niveau national et les efforts au niveau européen. Il conviendra de développer ce plan de mise en œuvre en étroite coopération avec le Comité ou Groupe de travail concerné et le Secrétariat, et si possible, de l'intégrer à la résolution lorsqu'elle est soumise au Comité exécutif pour décision. Ce plan sera également associé à une stratégie globale de communication interne et externe.

Une attention particulière doit être accordée aux méthodes utilisées par industriAll Europe et ses organisations affiliées pour communiquer sur les priorités, le travail et les activités à tous les membres qu'elles représentent.

Il est nécessaire d'évaluer, pendant et à la fin de la mandature, l'impact du travail de tous les Comités et Groupes de travail sur les institutions européennes et tout autre acteur pertinent de la sphère européenne. De même, il convient d'évaluer la manière dont les organisations affiliées travaillent avec ces politiques et les mettent en œuvre dans leurs propres champs d'action. L'évaluation s'inscrit dans un processus long visant à rendre nos résolutions et toutes nos recommandations plus efficaces.

**BUILDING A
RECOVERY
FOR ALL**



A STRONG VOICE FOR INDUSTRIAL WORKERS IN EUROPE



www.industrial-europe.eu

